

NOTES SUR L'ÉVALUATION EXTERNE (OU INSPECTION)

Composition de jury

- président;
- formateur
- assesseur

CAES (F1B2)

L'épreuve pratique consiste en deux activités différentes (1h chacune) dans deux classes différentes (si possible) **Coefficient : 10.**

CAEM (F1A)

L'épreuve pratique consiste en deux activités différentes (1h chacune) dans deux classes différentes (si possible) **Coefficient : 10.**

CAE - CEM (F1C2)

L'épreuve pratique de l'évaluation externe pour la section **CAE - CEM (F1C2)** consiste en deux prestations du candidat :

- une prestation dans la discipline dominante (**coefficient 7**) durée : 1 h
- une prestation dans la discipline secondaire (**coefficient 3**) durée : 1 h

NB : Le candidat doit préciser sa discipline dominante